

40^e AU DESSUS
DE 100 F
JUSQU'A 200 F



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de *Cantal*

PASSEPORT À L'ÉTRANGER VALABLE POUR UN AN

SIGNALEMENT

Age de *43 ans*
 taille d'un mètre *63 centimètres*
 cheveux *châtains*
 front *moyen*
 sourcils *châtains*
 yeux *gris bleus*
 nez *retourné*
 bouche *moyenne*
 barbe *"*
 menton *roux*
 visage *ovale*
 teint *coloré*

SIGNES PARTICULIERS

Signature du porteur

A. J. Gar

N^o *127* du Registre

En nom du Peuple Français
Nous *Préfet du Cantal*

requerrons les autorités civiles et militaires de la République Française et prions les autorités civiles et militaires des États amis alliés de la France de laisser passer librement *M. le Gard. Adeline Jeanne S. P. de Nationalité française d'origine native de Paris le 10 octobre 1877* demeurant à *Sacapelle del. Fraisse* et de lui donner aide et protection en cas de besoin pour se rendre à *Londres (Angleterre)* pour raisons financières.

Fait à *Ourillac* le *Vingt Octobre* mil *neuf cent quatre vingt*

M. Prunier

Prix du Passeport SOIXANTE CENTIMES. Décimes compris



Gar

Visa for UK
Date 29/10/1920 No. E.
Granted Paris

Signature H. Libert



110 rue de Valenciennes
Paris, le 29 OCT 1920
Vu au Ministère
des Affaires Étrangères
Pour le Chef de Bureau délégué

Libert

